



## AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

**RÈGLEMENT N° 2013-11 ABROGEANT LE  
RÈGLEMENT N° 2004-13 ET SES AMENDEMENTS  
RELATIF À LA CIRCULATION DES CAMIONS ET  
DES VÉHICULES-OUTILS**

Lors de sa séance régulière du 2 décembre 2013 le conseil municipal a adopté le *Règlement n° 2013-11 abrogeant le règlement 2004-13 et ses amendements relatif à la circulation des camions et des véhicules outils.*

Ce règlement a reçu l'approbation du Ministère des Transports du Québec en date du 21 janvier 2014

Toute personne peut consulter le règlement au bureau de la municipalité durant les heures normales d'ouverture.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à North Hatley ce 5 février 2014

Liane Breton  
Directrice générale et secrétaire-trésorière